

<b>COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 8 JUIN 2015</b>
--

L'an deux mille quinze, le huit juin à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil municipal, se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121.10 et 2122.8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Date de la convocation** : 2 juin 2015

**Étaient présents** : Bertrand Hauchecorne, Caroline Ménager, Robert Genty, Didier Courtois, Eric Couadier, Annick Villafafila, Chantal Bureau, François Gabrion, Martine Bourdel, Anaïs Perdereau, Nicolas Mohamed, Céline Leroy, Véronique Spir

**Était absent excusé** : Stéphane Roy qui a donné procuration à Anaïs Perdereau, et Yoan Beaur qui donne procuration à Robert Genty

**Était absent** : /

**Secrétaire de séance** : Caroline Ménager

Le compte rendu précédent est approuvé à l'unanimité

<b>2015- 31</b>	<b>VALIDATION DU PEDT ET DU REGLEMENT INTERMEDE</b>
-----------------	---

Monsieur COURTOIS présente l'avenant au Projet Educatif de Territoire. Il explique qu'Intermède se déroulera 1 h le lundi, jeudi et vendredi et qu'il n'y aura plus intermède le mardi, en conséquence le temps scolaire ce jour-là aura lieu de 13h30 à 16h30. Ceci a été validé par le conseil d'école.

L'avenant spécifie aussi le changement d'intervenants.

Le PEDT doit être envoyé au plus tard le 30 juin 2015.

Le règlement intérieur d'Intermède est également modifié suite au changement d'horaires.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve ces modifications.

<b>2015 -32</b>	<b>LIGNE DE TRESORERIE</b>
-----------------	----------------------------

Monsieur Hauchecorne informe qu'il y a nécessité de renouveler la ligne de trésorerie, et précise les conditions :

Montant plafond : 200 000 €

Type de taux : variable (post compté)

Mode d'indexation : Euribor 3 mois moyenne 1 mois

Marge : 1.25 %

Commission initiale de réservation : 200 €

Commission de non utilisation : 0.15 % calculée sur le montant non utilisé et payable en même temps que les intérêts

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte l'offre du Crédit Mutuel, et charge Monsieur le Maire de signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

<b>2015 - 33</b>	<b>TRAVAUX RUE DU CAS ROUGE ET RUE DU BOUT</b>
------------------	--

Monsieur le maire donne présentation du marché de travaux concernant ces rues. La commission d'appel d'offres a choisi la société Eurovia pour un montant de 185 000€ HT, dont 104 797.25€ pour la tranche ferme, soit 45 381.90€ pour la commune, et 80 202.75€ HT pour la tranche conditionnelle, soit 48121.65€ pour la commune.

Le conseil prend acte de ce marché, et valide à l'unanimité la tranche ferme.

De plus, Robert Genty explique la nécessité d'établir une convention de servitude entre M. Montdamert, au 143 rue du Bout, et la commune. En effet cette dernière souhaite installer un bassin enterré en structures rigides chez ce particulier, avec son accord, et cela nous amène à établir un acte notarié concernant ce terrain cadastré AD50.

Après en avoir délibéré, le conseil autorise le maire ou l'adjoint concerné, Robert Genty, à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

2015 - 34	<b>PREPARATION DE LA REUNION PUBLIQUE DU 12 JUIN</b>
-----------	--

Monsieur Hauchecorne expose au conseil l'organisation de cette réunion.

Après une présentation générale, 3 tables rondes seront organisées par 3 animateurs extérieurs au conseil municipal.

Chaque participant présent assiste aux trois tables rondes successivement (durée 25 minutes).

Après une réunion de synthèse, un pot de convivialité sera offert.

Il est également prévu de réaliser une réunion avec les riverains et Monsieur Striblen

Le conseil donne son accord dans le déroulé organisationnel de cette réunion.

2015 - 35	<b>CALENDRIER DES FETES ET CEREMONIES DU 2eme TRIMESTRE</b>
-----------	---

Monsieur Eric Couadier, conseiller délégué, informe le conseil des dates des futures manifestations.

Après concertation pour les organisations, le conseil valide le calendrier tel que proposé.

2015 - 36	<b>PRESENTATION DU PROJET DU TERRAIN DE BOULES</b>
-----------	--

Chantal Bureau explique que le projet initial présenté à l'association Amicales Boulistes ne leur convient pas.

Nous sommes donc dans une phase de discussion et de négociation avec les membres de l'association.

Le sujet est remis à plus tard.

2015 - 37	<b>DEMANDE DE PARTICIPATION CLASSE DE MER</b>
-----------	---

Monsieur le maire informe le conseil que l'école notre dame de Cléry souhaite une participation financière pour un enfant demeurant Mareau aux Prés, inscrit dans leur établissement et ayant participé à la classe de découverte du 13 au 17 avril 2015.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de participer à hauteur de 180€.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### Le plan canicule

Le maire fait part du courrier du préfet demandant la mise en place d'une liste des habitants de la commune vulnérables (personnes âgées, seules, handicapées) afin de pouvoir agir rapidement en cas de canicule.

Il ne faut inscrire que les personnes qui ont donné leur accord.

## Agenda 21

Suite à la réunion Agenda 21, ce groupe a décidé de ne pas se constituer en association. Un budget prévisionnel doit être fait pour la rentrée et ensuite il sera réparti sur les 2 communes au prorata de la population.

Les castors doivent être inclus dans ce budget. Il se pose par contre la question de l'assurance en cas d'accident. Réflexion du groupe agenda 21 à faire sur ce thème précis.

Pour la prochaine conférence "Quelle biodiversité pour demain?" du 26 juin, un des intervenants intervient gratuitement mais demande que la commune adhère à son association Humanité et Biodiversité pour un coût de 50 euros.

### Les travaux de la salle po :

Les travaux commenceront à partir du 14 juillet.

Le sol choisi est bleu électrique.

### Feu tricolore

Robert Genty fait savoir que le feu tricolore devrait être réparé le 12 juin.

Loiret environnement organise une surveillance de bord de Loire le 3 juillet prochain. Robert Genty devrait s'y joindre.

## **PROCHAINS CONSEILS**

Lundi 6 juillet 2015 à 18h30

Rien n'étant plus à l'ordre du jour la séance est levée à 20 h 25